

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

du LUNDI 13 AVRIL 2015 à 18 heures

à AGDE
Moulin des Evêques

ORDRE DU JOUR

POLE FONCTIONNEMENT

Finances

N°1.→ REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014, DES RESTES A RÉALISER 2014, ET AFFECTATION PROVISoire DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

N°2.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CAHM

N°3.→ ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION 2015 : Cotisation Foncière des Entreprises – Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties – Taxe d'Habitation – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

N°4.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU « TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE »

N°5.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LE PUECH » A PORTIRAGNES

N°6.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LA CROUZETTE » A SAINT- THIBERY

N°7.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LES ROCHES BLEUES » A SAINT- THIBERY

N°8.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LES PRADELS » A POMÉROLS

N°9.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LA CAPUCIÈRE » A BESSAN

N°10.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LES CLAIRETTES » A ADISSAN

N°11.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LE PARC TECHNOLOGIQUE » A SAINT- THIBERY

N°12.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « L'AUDACIEUX » A FLORENSAC

N°13.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LA MÉDITERRANÉENNE » A AGDE

N°14.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « LE ROUBIÉ » A PINET

N°15.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU PAEHM « JACQUES CŒUR » A MONTAGNAC

N°16.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU « HAMEAU AGRICOLE » DE SAINT-THIBERY

N°17.→ ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DES « ORDURES MENAGERES »

POLE PROJETS

Développement économique

N°18.→ PAEHM « LE ROUBIE » à PINET : acquisition de la parcelle cadastrée section B n° 1533 d'une contenance de 736 m² appartenant aux « Autoroutes du Sud de la France » (ASF)

N°19.→ PAEHM « LE PUECH » à PORTIRAGNES : cession du lot n° 24 d'une superficie de 1 034 m² section AR, numéro cadastral 261 à M. GAUDIN Auguste pour le projet d'implantation de la S.A.R.L. « AIDEM ELEVATEURS » (installation et maintenance de sièges monte-escaliers, plateformes élévateurs et mini ascenseurs)

Emploi & formation

N°20.→ MAISON DU TRAVAIL SAISONNIER : demande de subventions FSE pour la période 2014-2015

Application du Droit des Sols

N°21.→ ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE PEZENAS : avis du Conseil communautaire

Habitat

N°22.→ POLITIQUES D'ACTIONS EN MATIERE D'HABITAT :

→ **CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE DES AIDES A LA PIERRE 2010-2015 :**

- ✓ **Avenant n°8 à la Convention de délégation de compétence des aides à la pierre 2010-2015**
- ✓ **Avenant annuel 2015 à la convention de gestion des aides à l'habitat privé 2012-2015 avec l'Anah**
- ✓ **Programmation prévisionnelle Parc public 2015**
- ✓ **Répartition territoriale des financements de l'Etat pour l'année 2015**
- ✓ **Majorations locales pour le calcul des loyers**

PARC PUBLIC :

→ **PRINCIPES DE REDEFINITION DES SUBVENTIONS CAHM, APPLICABLES A PARTIR DE 2015, POUR LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ET HEBERGEMENTS SOCIAUX**

PARC PRIVE :

→ **AVENANT N°1 AU PROGRAMME D'ACTION TERRITORIAL 2015**

→ **BILAN PARC PRIVE 2014**

N°23.→ CONVENTION-CADRE ET CONVENTIONS OPERATIONNELLES SUITE AUX ARRETES DE CARENCE AVEC L'EPF L.-R.

→ **Avenant à la convention-cadre avec EPF L.-R. pour actualiser la convention initiale**

→ **Conventions opérationnelles suite aux arrêtés de carence avec L'EPF et les communes de Florensac, Montagnac, Pézenas et Vias**

N°24.→ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE POUR LE LOGEMENT DE L'HERAULT (ADIL)

N°25.→ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE IMMOBILIERE A VOCATION SOCIALE (AIVS)

**N°26.→ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS
ETABLISSEMENT LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**N°27.→ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION PARTENARIALE URO HABITAT - UNION REGIONALE DES ORGANISMES
SOCIAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**N°28.→ GARANTIE D'EMPRUNT DU PROGRAMME DE 25 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX « LES TERRES
DOMITIENNES » A PINET REALISE PAR FDI HABITAT (annule et remplace la délibération n°1493 du 17/11/2014)**

Administration Générale

N°29.→ DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT SUR DELEGATION – COMPTE RENDU AU CONSEIL

N°30. → DETERMINATION DU LIEU DE LA PROCHAINE SEANCE